

LE GLAIVE OU LA BALANCE ?

Les déjeuners débats d'ETHIC : le premier succès de l'année



NOTRE INVITÉ

GÉRALD DARMANIN
GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE

NOTRE PARTENAIRE

 **Top Management**
France
Le premier réseau des Dirigeants d'entreprises

Le Mouvement ETHIC (Entreprises de Taille Humaine, Indépendantes et de Croissance) recevait **Gérald Darmanin**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

Frédéric Dabi, directeur général de l'institut de sondage Ifop, a introduit le débat en présentant l'état de l'opinion française en ce début d'année 2026 : une photographie passionnante de l'optimisme qui persiste dans certains couches de la population française (les jeunes surtout), mais globalement pessimiste à 77% (et jusqu'à 81% pour les sympathisants Les Républicains).

Après avoir présenté les vœux d'usage aux 160 dirigeants d'entreprise de l'assistance, le ministre de la Justice s'est exprimé sur sa conception de la justice et ses problèmes de lenteur, et d'indépendance.

Le Ministre s'est positionné comme un farouche partisan de la simplification, et a insisté sur l'importance de l'amplification du règlement judiciaire à l'amiable. Le Ministre a rappelé la réforme du droit des sociétés lancée par une ordonnance le 12 mars 2025, afin notamment de ne pas invalider la procédure judiciaire pour vice de forme quand la forme n'emporte pas le fond.

Il a également souligné l'importance fondamentale des **Commissaires de justice** (la Chambre nationale des Commissaires de justice était représentée, notamment par le Président **Benoît Santoire**) qui mènent à présent des missions qui incombaien à l'État auparavant.

Sophie de Menthon l'a d'abord interpellé sur une question qui lui tient à cœur, qui a fait l'objet de communications de la part d'ETHIC, et qu'elle avait posée en déjeuner débat à **Bruno Retailleau**, ministre de l'Intérieur, et **Alain Juppé** - les deux ayant botté en touche : l'hypocrisie de la loi qui interdit d'embaucher des travailleurs sans papiers, mais demande 12 fiches de paie au chef d'entreprise (fiches de paie donc illégales) afin de régulariser la personne immigrée.

“L’ÉTAT EST HYPOCRITE” CONCÈDE GÉRALD DARMANIN

Le Ministre a déploré une mauvaise communication entre dirigeants d'entreprise et le Ministère à ce sujet, et a rejeté la faute sur les préfectures.

« Vous avez raison, l'État est hypocrite » a affirmé Gérald Darmanin.

Tout en déplorant l'ambiguïté des Français qui demandent moins d'immigration mais veulent plus de travailleurs étrangers, le Ministre a déploré que toutes les applications de “sa” loi immigration n'aient pas été prises, ce qui aurait apparemment réglé la question.

GÉRALD DARMANIN : "JE SUIS LIBÉRAL"

Opposé à une régularisation plus massive des personnes immigrées comme en Italie, le Ministre s'est toutefois dit opposé à un modèle de green card, estimant que le stress de son renouvellement empêche la bonne intégration des personnes immigrées.

Il a insisté sur la nécessité d'une discussions de quotas, et de la délimitation des secteurs en tension, à l'Assemblée nationale, pour ne pas verser dans l'exemple britannique du patronat qui embauche des personnes sans-papiers sans jamais poser la question de leur régularisation.

A la boutade de **Sophie de Menthon**, "la justice est-elle juste ?", Gérald Darmanin concède : "elle est humaine, et donc partielle".

Sophie de Menthon a précisé son allusion à Omar Addad, dont l'innocence a été plus que prouvée, mais n'a jamais été déclaré innocent. Le ministre a alors refusé de reconnaître que l'enquête avait manqué de rigueur.

UN ÉCHANGE CONSTRUCTIF AVEC NOS MEMBRES

Il a été précis et est apparu très compétent sur les questions posées. Au milieu du déjeuner, pris de ferveur, Darmanin s'est revendiqué « libéral » !

Les avocats, très présents dans la salle, ont été jusqu'à ovationner le Ministre.

Jean-Marie Rouart a posé la question de la fusion de l'ENM et l'EFB pour décompartimenter les différents métiers de la justice, et privilégier l'indépendance de la magistrature.

- Gérald Darmanin considère que ce n'est pas la meilleure idée, mais il entend proposer des améliorations dans ces cursus, à commencer par des stages obligatoires en dehors de leurs propres administrations (préfectures, commissariats de police...), sur le modèle des Inspecteurs des finances pour mieux appréhender les spécificités de chaque étape du processus juridique.

Laure Ruinart de Brimont, Déléguée Générale de la Confédération des commerçants de France a alerté le ministre sur la vente à la sauvette et de la question du narcotrafic qui impacte les territoires et leurs commerces. La confédération souhaite que la police municipale dispose de pouvoirs supplémentaires pour aider les maires et commerçants. Gérald Darmanin ne s'y est pas opposé.

Didier Chenet, Président du CFA Médéric a interrogé le ministre au sujet du regroupement familial et des travailleurs sans papiers, fustigeant l'hypocrisie de l'État qui touche des impôts et prélève les charges sociales, en fermant les yeux et sans utiliser de ressources informatiques, qui seraient salutaires.

Gwënaëlle Artur, avocate, a partagé son constat sur l'échec du barème Macron, avant de l'interroger sur une hypothétique union des droites, de "Sarah Knafo à Gérald Darmanin".

- Ce dernier ne voit rien d'impossible dans l'union, ni argument moral ni argument d'incompétence pour éviter de s'allier au Rassemblement National. Mais pour l'instant, le Ministre ne voit pas comment l'union incluant le RN se ferait, puisqu'il le juge communiste sur le plan économique.

François Lombard, Altur Gestion, a interrogé la sanction pénale des dirigeants et le moindre recours aux sanctions pécuniaires, en prenant l'exemple de la gestion des dossiers aux États-Unis.

- Gérald Darmanin a rappelé que le Parquet a su négocier une solution financière auprès d'HSBC récemment afin d'éviter tous les dédales judiciaires, une nouveauté qu'il a générée.

Yves Cabalac, Plug and Play, a attiré l'attention du Ministre sur le sujet crucial de la cybersécurité qui touche 70% des entreprises.

- Gérald Darmanin entend travailler prochainement sur le dossier assurantiel en la matière.

Jean-Pierre Rettig, Visconti Partners, a fini par demander pourquoi les procédures judiciaires ne prévoyaient toujours pas de preuves par ADN, alors qu'elle sont la solution parfaite dans certains cas.

- Gérald Darmanin a rappelé porter la loi S.U.R.E en ce moment, pour légaliser la généalogie génétique.

Finalement, qui va arriver à lancer concrètement toutes les réformes au sein du ministère ? Gérald Darmanin ne s'est pas caché d'être volontaire et de pouvoir y arriver... et **a annoncé être candidat à l'élection présidentielle de 2027**.